

# Synthèse historique du protestantisme

par Vincent Lhermite

**T**OUS LES PÈRES ont erré dans la foi, et s'ils ne se sont pas repentis avant de mourir, ils sont damnés pour l'éternité. Saint Grégoire est le premier auteur de toutes les fables sur le purgatoire et les messes pour les morts. Augustin s'est souvent trompé ; il n'y a pas à compter sur lui. Jérôme est un hérétique qui a écrit beaucoup de choses impies. Je ne connais aucun des Pères que je ne déteste autant que celui-ci ; il a toujours le jeûne et la virginité à la bouche. Je ne fais non plus aucun cas de Chrysostome, c'est un discoureur stérile. Basile n'est bon à rien, c'est un moine tout pur. Thomas d'Aquin n'est qu'un avorton théologique. C'est un puits d'erreurs, un mélange de toutes sortes d'hérésies qui anéantissent l'Évangile <sup>1</sup>.

Ces propos ont été tenus par Martin Luther et ils montrent bien qu'il n'a pas fait une *réforme* mais une *révolution*, car les plus anciens docteurs qu'il attaque vécutent au 4<sup>e</sup> siècle. Et pourtant, il explique ailleurs :

Je soutiens en toute occasion qu'Augustin est d'accord avec nous, à cause de la haute estime en laquelle chacun tient ce docteur ; mais il est très certain qu'il n'a jamais admis la justification par la foi seule <sup>2</sup>.

Cette duplicité est représentative de l'ensemble de l'œuvre théologique de Martin Luther. Sa morale individuelle est du même genre. Sur une bible conservée au Vatican, il a laissé, tracés de sa main, ces quelques mots :

Mon Dieu, par votre bonté, pourvoyez-nous de veaux bien gras, de génisses, de beaucoup de femmes et de peu d'enfants. Bien boire et bien manger est le moyen de ne pas s'ennuyer <sup>3</sup>.

Ou encore :

---

<sup>1</sup> — Martin LUTHER, propos cités par DARRAS, Joseph-Épiphane, Abbé, *Histoire générale de l'Église*, Paris, éditions Louis Vivès, 1905, édition abrégée, t. 4, p. 88.

<sup>2</sup> — Cité in MARION L., *Histoire de l'Église*, Paris, Pierre Téqui, 1932, t. III, p. 279-280, n. 3.

<sup>3</sup> — Cité in ARNOUX, Jacques (d'), *Les sept colonnes de l'héroïsme*, Chiré-en-Montreuil, Éditions de Chiré, 1982, p. 35, n. 17.

Si notre Seigneur et Dieu veut bien me pardonner de l'avoir crucifié et martyrisé pendant vingt années en célébrant la messe, il peut bien aussi me savoir gré de boire un bon coup en son honneur <sup>1</sup>.

On est saisi d'indignation lorsqu'on voit François se rendre en Suède pour ouvrir les festivités du cinq-centième anniversaire de la « Réforme » lors d'une célébration œcuménique conjointe avec le président et le secrétaire général de la *Fédération Luthérienne Mondiale* (31 octobre 2016).

Indignation, également, devant la déclaration conjointe sur la justification, qui fut signée avec les luthériens, le 31 octobre 1999, à Augsburg, et qui laisse croire que le problème doctrinal est désormais réglé, alors qu'elle n'est qu'un jeu de balançoire entre un paragraphe luthérien et un autre plus ou moins catholique. La date choisie, 31 octobre, fait référence à l'affichage des 95 thèses contre les indulgences sur la porte de l'église du château de Wittenberg (en 1517) ; tandis que le lieu, Augsburg, évoque la *confession d'Augsbourg* (1530) : principale « confession de foi » des luthériens.

Indignation, encore, devant les propos tenus par François le 27 juin 2016, au sujet de Martin Luther et de la justification : « *Sur ce point si important, il ne s'était pas trompé* <sup>2</sup> ». Faut-il conclure que ce sont les Pères du concile de Trente qui se trompèrent ? Il est vrai que Jean-Paul II avait déjà déclaré à Francfort, en 1980 : « *Aujourd'hui, je viens à vous vers l'héritage spirituel de Martin Luther, je viens comme un pèlerin* <sup>3</sup> ».

Pour apprécier l'ampleur du scandale, il faut saisir ce que fut la révolte de 1517. Comprendre la dynamique révolutionnaire qu'elle a lancée tant dans l'Église que dans la société. En peser toutes les conséquences. Et voir que Luther est l'ancêtre commun du modernisme et de la société permissive contemporaine qui confond sans cesse la liberté avec la licence.

Avant d'entreprendre ce tour d'horizon du protestantisme, précisons d'où vient son nom. Après la condamnation de Luther par l'Église et par l'empire, une première diète <sup>4</sup> se réunit à Spire en 1526. Les négociations entre les représentants de l'empereur et les hérétiques échouèrent, et le principe *Cujus regio, hujus religio* <sup>5</sup> fut proclamé. Charles-Quint, mécontent, revint sur la question à la diète de Spire en 1529 ; le parti impérial tenta de faire admettre la liberté de la religion catholique dans les états germaniques où le luthéranisme était déjà dominant. Cette tentative souleva, de la part des princes luthériens, une *protestation* qui est à l'origine du nom de *protestant*.

<sup>1</sup> — Cité in MARION L., *ibid.*, p. 278-279, n. 3 *in fine*. — Les citations pourraient être multipliées, n'ajoutons que celle-ci : « *Je suis du matin au soir inoccupé et ivre* » (extrait d'une lettre à Melancton en 1521, citée par Jacques D'ARNOUX, p. 35, n. 17).

<sup>2</sup> — *ORLF*, 30 juin 2016, p. 10 (conférence de presse dans l'avion, au retour d'Arménie).

<sup>3</sup> — Cité in *La Documentation catholique*, 21 décembre 1980, p. 1146.

<sup>4</sup> — C'est-à-dire une assemblée.

<sup>5</sup> — Chacun doit adopter la religion de sa région.

## Les antécédents du protestantisme

Toute hérésie est un rejet de l'autorité de Dieu et de son Église. A ce titre, l'hérésie protestante s'apparente à toutes celles qui l'ont précédée. Certaines l'ont cependant davantage préfigurée, et comme préparée.

Bérenger de Tours, au 11<sup>e</sup> siècle, s'attaque au dogme de la présence réelle et de la consécration, mais n'adopte pas une position tranchée, oscillant sans cesse entre diverses conceptions, dont l'*impanation* : le Christ dans l'eucharistie s'unirait au pain et au vin d'une manière semblable à l'union hypostatique que réalise l'incarnation.

Au siècle suivant, citons Pierre de Bruys (mort vers 1137). Prêtre interdit, natif du Dauphiné, il sévit durant vingt ans en Languedoc et en Provence.

Il rejetait le baptême des petits enfants, la messe, l'eucharistie, le culte des images et de la croix, les prières et les offrandes pour les morts, le célibat ecclésiastique et religieux, l'usage de construire des églises ; ses partisans fanatisés maltraitaient les clercs et les moines pour les contraindre au mariage, renversaient les autels et les crucifix. Il fut livré aux flammes par les habitants de Saint-Gilles, indignés de le voir, un vendredi saint, faire cuire de la viande avec un morceau de crucifix <sup>1</sup>.

Il faut également mentionner Pierre Valdo (1140-1206), marchand lyonnais qui vendit tous ses biens, en distribua le produit à sa femme et aux pauvres et, bien que laïque, partit prêcher l'évangile en pratiquant une grande pauvreté. Sans doute bien intentionné au départ, mais pris par l'orgueil, il refusa de se soumettre aux interdictions qui lui étaient faites de s'adonner à la prédication. Il s'en prit au clergé auquel il reprocha de posséder. L'excommunication qui le frappa ne le fit pas venir à résipiscence, il s'obstina et glissa d'un zèle indiscret à l'hérésie. Pour justifier sa conduite, il en vint à nier le sacrement de l'ordre, affirmant que tout fidèle est prêtre et peut consacrer s'il mène une vie sainte. Ses disciples, nommés *vaudois*, se sont perpétué puis associé aux calvinistes.

Au 14<sup>e</sup> siècle, c'est en Angleterre que sévit John Wicléf (1324-1384), clerc d'un orgueil qui le porta à convoiter une charge épiscopale qui ne lui échut point, ce dont il prit ombrage. En 1366, le pape Urbain V réclama au roi Édouard III le paiement du tribut que l'Angleterre devait payer au Saint-Siège depuis Jean-Sans-Terre mais qui n'était plus acquitté depuis trente-trois ans. Le Parlement refusa d'autoriser la dépense et Wicléf le soutint contre l'autorité de l'Église. Il fut sévèrement réprimandé et garda sa rancune pour lui, tout en se faisant relativement discret. Le grand schisme d'occident qui se déclara en 1378 lui permit de consommer publiquement sa

---

1 — MARION L., *Histoire de l'Église*, Paris, Pierre Téqui éditeur, 1932, t. II, p. 523.